
**L'architecture comme valeur sociale
et culturelle**

L'architecture est un art porteur de valeurs culturelles et sociales qui dépasse une réponse à la seule satisfaction de besoins fonctionnels ou la pure expression d'un geste artistique.

Nous devons produire une architecture porteuse de sens, exprimant les valeurs de la communauté et procurant émotion à ceux qui l'utilisent ou la contemplent.

L'une des questions décisives de notre époque est celle de la diffusion, de la compréhension et de l'acceptation du langage architectural. Nous nous engageons à expliquer et à faire connaître les intentions urbanistiques et les motivations architecturales qui nous animent.

Politique architecturale et urbaine

Tout projet doit d'abord être inscrit de manière réfléchie dans le site, que celui-ci soit naturel ou urbain.

Quelle que soit l'échelle de nos interventions, nous sommes comptables des lieux où nous intervenons et nous devons en priorité nous interdire de nuire à l'environnement.

Le devenir de nos agglomérations et l'évolution de l'architecture dans ce contexte sont des questions essentielles pour l'avenir; les enjeux dépassent largement les débats d'école et de style.

Nous nous engageons à promouvoir une politique architecturale et urbaine digne de ce nom, qui vise une prise en compte des espaces publics et une adéquation entre équipements collectifs, habitat et lieux de travail.

Nous devons susciter le débat sur la ville et sur l'architecture.

**L'engagement des architectes
et la qualité de leurs prestations**

La société, en nous confiant le projet et la réalisation de ses lieux de vie, nous reconnaît des compétences qu'il est de notre devoir de mettre en pratique avec rigueur.

Tout projet voit le jour dans un réseau de contraintes financières, techniques et réglementaires toujours plus complexe. Il est de notre responsabilité de les intégrer et, si elles nous paraissent injustifiées ou inadéquates, de les faire évoluer.

Il nous appartient, dans le cadre des mandats qui nous sont confiés, de faire preuve de notre capacité d'écoute et de compréhension, d'analyse et de proposition, de notre maîtrise dans la mise en forme du projet, dans son intégration avec le site, son exécution et son économie.

C'est à nous architectes qu'il revient de revendiquer et d'assumer pleinement la dualité entre l'art et l'usage, dualité qui est l'essence même de notre discipline.

Dans le but de favoriser le débat social et culturel, nous estimons que le concours d'architecture, instrument essentiel utile à tous, doit être davantage mis en exergue.

La conscience architecturale exige de prendre position dans les débats de société chaque fois que les valeurs que nous défendons sont concernées.

**L'engagement des acteurs publics
et des maîtres d'ouvrage**

La société, en nous confiant l'organisation de lieux de vie, nous attribue des prérogatives qu'il est de notre devoir d'exercer avec rigueur et clairvoyance.

Tout projet doit être le résultat d'une analyse critique tant des besoins que de ses conséquences.

Il nous appartient de faire preuve de notre capacité de vision, de maîtriser l'adaptation des structures d'aujourd'hui aux nécessités de demain, de favoriser un développement de qualité tout en préservant les acquis.

C'est à nous, acteurs publics et maîtres d'ouvrage, qu'il revient d'assumer pleinement la dualité entre valeurs culturelles et fonctionnelles, dualité qui est l'essence même de notre identité.

Notre engagement doit nous conduire à respecter les bases naturelles de la vie tout en reconnaissant à l'espace bâti et à ses architectures le lieu favorable, voire indispensable, à l'activité humaine.

Riches de notre patrimoine, nous devons continuer à lui porter la plus grande attention et favoriser le débat social et culturel sur son renouveau.

L'engagement commun

Nous aspirons tous à une approche créative et durable de l'aménagement et de la conception architecturale.

Dans ce sens, nous nous engageons à:

- édifier un environnement de qualité
- tenir compte des obligations sociales
- soutenir la créativité architecturale
- promouvoir la compréhension de l'architecture

Ainsi nous parviendrons à rétablir l'équilibre entre fonction, économie, culture et nature, pour nous et les générations à venir.

PHILIPPE LAUGEL ARCHITECTE

Architecte dipl. EPFL / SIA Rue de la Côte 5

Je soussigné-e CH-2300 La Chaux-de-Fonds

adhère à la Charte pour une architecture de qualité et m'engage à la respecter et à la faire vivre.

A La Chaux-de-Fonds, le 28 octobre 2005.

charte pour une **architecture** de **qualité**

Nous, architectes, acteurs publics et maîtres d'ouvrage, de formations et de sensibilités diverses, avons jugé indispensable de mener une réflexion collective sur la place et le rôle de l'architecture dans la société et décidé de rédiger une Charte pour une architecture de qualité.

Cette charte

- exprime notre conception de l'architecture et de son développement
- fixe les règles de nos comportements et de nos interventions face au patrimoine
- exige de chacun une contribution responsable
- constitue un vecteur de dialogue entre le public, l'utilisateur et le travail d'architecture.